



Protocole Sanitaire dans les boutiques

Pour les clients :

- Maximum 2 (La Rochelle) à 4 (Saint Martin de Ré) clients dans la boutique
- Désinfection des mains à l'entrée de la boutique
- Port du masque conseillé
- Toucher le moins possible les produits
- Paiement en caisse (Privilégier le paiement par Carte Bancaire)

Pour le personnel en boutique :

- Désinfection de la poignée de porte d'entrée (entrée et sortie)
- Port du masque et gants OBLIGATOIRE
- Désinfection/Lavage des mains entre chaque client
- Désinfection du TPE après chaque paiement client
- Désinfection des paniers mis à disposition des clients

L'équipe ILE DE RÉ CHOCOLATS